FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit The Right Stuff- Grey One Minute Gasket

Autres moyens d'identification

Synonymes Numéro d'article : 30870

Usage recommandéPas disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société ITW Permatex Canada Adresse 35 Brownridge Road, Unit 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Canada

Téléphone 1-905-693-8900

Courriel literature.canada@permatex.com

Numéro de téléphone

d'urgence

1-877-504-9352

Fournisseur Voir ci-dessus

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Sensibilisation cutanée Catégorie 1
Cancérogénicité Catégorie 2

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence

Prévention Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette

étiquette pour information).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis

médical/Consulter un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Siloxanes et silicones, diméthyl-, terminés par le groupe hydroxyle		70131-67-8	60
2-Butanone, oxime		96-29-7	5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de

l'attention médicale.

Peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou

d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette

étiquette pour information).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs Yeux

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter

un médecin.

Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, Ingestion

incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une

Symptômes et effets les plus

rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Mention de la nécessité d'une

Les symptômes peuvent être différés.

prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Pas disponible.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Formaldéhyde.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

substances en cause.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Ramasser le matériau déversé. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

Veiller à une ventilation adéquate. Éviter une exposition prolongée.

Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder sous clef.

Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche.

Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

Conserver hors de la portée des enfants.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

En caoutchouc naturel ou butyle, nitrile ou néoprène. Confirmer d'abord avec un fournisseur

connu.

Autre

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

NIOSH.

Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection

respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Pâte. **Aspect** État physique Liquide. Liquide. Forme Couleur Gris Faible Odeur

Seuil de l'odeur Pas disponible. Pas disponible. Pas disponible. Point de fusion et point de

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Pas disponible.

Point d'éclair Pas disponible. Vitesse d'évaporation Pas disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

< 5 mm Hq @ 70°C Tension de vapeur

3 (Air = 1)Densité de vapeur Densité relative 1.47

Solubilité

Pas disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Pas disponible.

n-octanol/eau **Température**

Pas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

> 93.00 °C (> 199.40 °F) TVC Point de feu

Propriétés comburantes Non oxydant. COV (% en poids) < 5 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Peut réagir avec les matières incompatibles.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Risque de réactions

dangereuses

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Chaleur excessive. Conditions à éviter

Matériaux incompatibles Acides. Oxydants. Réagit avec l'eau.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes d'azote. Oxydes de carbone.

Formaldéhyde.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Peau Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Yeux

Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une

rougeur, un gonflement et une vision trouble.

physiques, chimiques et

toxicologiques

Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

2-Butanone, oxime (CAS 96-29-7)

Aiguë Cutané

DL50 Lapin > 1000 mg/kg, 24 heures

0.2 - 2 ml/kg, 24 heures

200 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves		
Inhalation				
CL50	Rat	> 10.5 mg/L, 8 heures		
		> 4.8 mg/L, 4 heures		
		20 mg/l/4h		
Orale	5.4			
DL50	Rat	> 900 mg/kg		
		930 mg/kg		
	souris	1000 mg/kg		
•	erminés par le groupe hydroxyle (CAS 70131-67-8)			
Aiguë				
<i>Cutané</i> DL50	Lanin	> 15520 mg/kg, Sigma Aldrich		
DL30	Lapin			
1.1.1.6.		> 16 ml/kg, Gelest		
Inhalation CL50		> 8750 mg/m³, 7 heures, Gelest		
		> 6750 filg/fil ⁻ , 7 fleures, Gelest		
<i>Orale</i> DL50	Rat	> 62080 ma/ka Siama Aldrich		
DL30	Kat	> 62080 mg/kg, Sigma Aldrich		
		> 15400 mg/kg, Gelest		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut causer une in	ritation temporaire.		
Minutes d'exposition	Pas disponible.			
Indice d'érythème	Pas disponible.			
Valeur d'un œdème	Pas disponible.			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.			
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.			
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.			
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.			
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.			
Jours de récupération	Pas disponible.			
Sensibilisation respiratoire ou c	utanée			
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.			
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.			
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produplus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	uit, ou tout composant présent à des taux de		
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.			
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des développement.	effets sur la reproduction ou le		
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.			
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.			
Danger par aspiration	Pas un danger par aspiration.			
Effets chroniques	Pas disponible.			
Autres informations	Pas disponible.			
12. Données écologiques				

Écotoxicité Voir ci-dessous

Données écotoxicologiques

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves 2-Butanone, oxime (CAS 96-29-7) IC50 Algues Algues 83 mg/L, 72 heures CE50 Crustacés Daphnia 750 mg/L, 48 heures Aquatique Poisson CL50 Vairon à grosse tête (Pimephales 777 - 914 mg/L, 96 heures promelas)

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Mobilité générale Pas disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

Détruire conformément à

d'élimination

toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce

produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités

Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Canada la LCPE Annexe I: Matière répertoriée

2-Butanone, oxime (CAS 96-29-7) Inscrit.

Substances de la LIS Challenge Canada : Matière répertoriée

2-Butanone, oxime (CAS 96-29-7) Inscrit

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT Contrôlé

Règlements internationaux

Inventaires

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)*

Canada Liste intérieure des substances (LIS)
Canada Liste extérieure des substances (LES)

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

Oui

Non

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Date de publication Date de la révision

Version n°

Autres informations

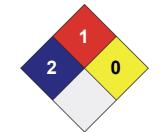
Clause d'exonération de responsabilité

Santé * 2

Inflammabilité 1

Danger physique 0

Protection individuelle X



02-Novembre-2017 02-Novembre-2017

Λ1

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

Préparée par